

En application de l'article 6 de la loi du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille

**Liste des enfants et des jeunes adultes vivant au Luxembourg qui sont
accueillis, placés en institution ou en famille d'accueil au Luxembourg ou à
l'étranger au 1^{er} avril 2022**

Children and young adults in alternative care

Institutionnel (*Residential care*)

A. Enfants et jeunes adultes dans les centres d'accueil classiques

16 organismes accueillent 411 enfants et jeunes adultes en accueil de base, en accueil de moins de 3 ans et en accueil orthopédagogique (dont 300 placements judiciaires (72.99 %) et 111 accueils volontaires).

B. Enfants et jeunes adultes en accueil urgent

4 organismes accueillent 40 enfants et jeunes adultes en accueil urgent, en situation de crise psychosociale aigüe (dont 28 placements judiciaires (70 %) et 12 accueils volontaires).

C. Enfants et jeunes adultes placés auprès du Centre socio-éducatif de l'État CSEE

CSEE (Schrassig, Dreiborn et Bourglinster) accueillent 50 mineurs (m/f) dont 5 à l'Unisec en placement judiciaire.

D. Enfants et jeunes adultes placés auprès de l'Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse AITIA

AITIA accueille 56 enfants et jeunes adultes en accueil de base étatique (dont 36 placements judiciaires (64.29 %) et 20 accueils volontaires).

E. Enfants et jeunes adultes dans les institutions spécialisées¹

82 enfants et jeunes adultes en institution spécialisée de « jour et nuit » dont 68 placements judiciaires (82.93 %) et 14 accueils volontaires.

F. Mineurs non accompagnés

36 enfants DPI/MNA volontaires.

G. Enfants et jeunes adultes placés dans les institutions à l'étranger

80 enfants et jeunes adultes en institution à l'étranger dont 48 placements judiciaires (60 %) et 32 accueils volontaires.

TOTAL : **772 enfants et jeunes adultes**
541 placements judiciaires (70.08 %)
231 accueils volontaires

Accueil en famille (*Foster care*)

H. Enfants et jeunes adultes en famille d'accueil (jour & nuit)

496 enfants et jeunes adultes en famille d'accueil « jour & nuit » dont 217 sont accueillis auprès de leur famille proche. 453 placements judiciaires (91.33 %) et 43 accueils volontaires.

I. Enfants et jeunes adultes en accueil individualisé intensif

31 enfants et jeunes adultes en accueil individualisé intensif à l'étranger, dont 21 placements judiciaires (67.74 %) et 10 accueils volontaires.

TOTAL : **527 enfants et jeunes adultes**
474 placements judiciaires (89.94 %)
53 accueils volontaires

¹ Tous les prestataires de l'accueil psychothérapeutique jour & nuit

Institutionnel et Accueil en famille

1299 enfants et jeunes adultes
1015 placements judiciaires (78.14 %)
284 accueils volontaires

59.43 % enfants et jeunes adultes en institution

40.57 % enfants et jeunes en accueil en famille

Autres situations

Enfants et jeunes adultes bénéficiant d'autres encadrements

358	Jeunes adultes en SLEMO (logement encadré)
10	Enfants et jeunes adultes en famille d'accueil de jour
16	Enfants et jeunes adultes en institution spécialisée « jour » ²

² Tous les prestataires de l'"Accueil psychothérapeutique de jour"